

ILNAS	Surveillance du marché	
	Communiqué	
www.portail-qualite.public.lu	Version 1.0 - 08.03.2019	Page 1 de 1

L'ILNAS met en garde contre certains jouets de type « SLIME »

L'ILNAS, l'autorité compétente pour la sécurité des jouets au Grand-Duché de Luxembourg, met en garde contre certains produits de type « slime » qui sont potentiellement toxiques.

Pour connaître le détail des jouets « slime » interdits à la vente, veuillez consulter les alertes publiées sur le site <https://portail-qualite.public.lu/fr/alertes.html> (régulièrement mis à jour).

Les analyses de l'ILNAS sont encore en cours actuellement. D'autres jouets du type « slime » sont susceptibles de se rajouter à la liste des produits interdits.



Il s'agit de pâtes colorées élastiques, de consistance visqueuse à liquide et/ou gluante, actuellement largement répandues dans le commerce.

Elles sont très en vogue chez les jeunes qui aiment les malaxer pendant des heures.

En effet, dans de nombreux produits sélectionnés dans le commerce par l'ILNAS et analysés par le Laboratoire National de Santé (LNS), la teneur maximale autorisée en bore, un élément chimique qui confère son élasticité et sa consistance gluante à la pâte, est largement dépassée.

Lorsqu'il y a trop de bore dans un jouet « slime », cela constitue un danger pour la santé :

- la manipulation régulière de jouets de type « slime » par les enfants peut, en raison du contact prolongé avec leur peau, provoquer des allergies ainsi que des irritations des yeux et des muqueuses ;
- son ingestion peut provoquer des problèmes digestifs (vomissements, diarrhées) et neurologiques (crampes) ainsi que des effets négatifs sur le foie, le pancréas et les reins ;
- à plus longue échéance, le bore peut être à l'origine de troubles de la reproduction en affectant la fertilité et le développement de l'enfant à naître .

Pour toute question complémentaire, veuillez-vous adresser au département de la surveillance du marché de l'ILNAS :

Tél : (+352) 247 743 20

E-mail : surveillance@ilnas.etat.lu

Site Internet: <http://www.portail-qualite.public.lu/fr/alertes/index.html>